

Pantin, le 9 juin 2023

Il ne se passe plus une journée sans que les agents ne rencontrent des difficultés avec le nouveau marché « voyageur » GLOBEO TRAVEL. Il y a 15 Jours, **L'UFAP UNSa Justice** dénonçait cette nouvelle plateforme qui entraîne des dysfonctionnements pour la prise en charge des déplacements professionnels des agents. La liste des problèmes de ce nouveau prestataire s'allonge de jour en jour :

- Les marchés ne sont pas adaptés aux hôtels dans les grandes villes et dans les zones blanches. Les agents se retrouvent alors contraints d'avancer les frais dès lors que le prix de la nuitée dépasse le tarif forfaitaire.
- La suppression de certaines possibilités de réservation avec, par exemple « les soirées étapes », qui oblige les personnels à effectuer l'avance de frais.
- L'impossibilité de mixer les réservations de trains (TER+TGV) engendre des itinéraires proposés comportant principalement des correspondances pour réduire les coûts et allongeant ainsi le temps de déplacement des agents.
- Les annulations de réservation de nuitée sont réalisées par l'agence GLOBEO, sans aviser les établissements gestionnaires. Les agents se retrouvent à la rue et sans hébergement !
- Les réservations de transport (train ou avion) faites via la plateforme CHORUS, validées et payés, ne sont pas envoyées par GLOBEO TRAVEL aux agents qui se retrouvent sans leur titre de voyage !
- La plateforme téléphonique dédiée est injoignable par les personnels administratifs des services économat qui essaient de résoudre les problèmes de dysfonctionnement des réservations.

Dans une période économique tendue, les agents doivent avancer sur leurs deniers personnels hôtel, transport, restauration et, en plus, ils attendront un certain temps les remboursements en raison des lenteurs de Chorus. Par ailleurs, ces dysfonctionnements répétés entraînent une surcharge de travail considérable pour les services gestionnaires qui doivent travailler en dehors de leurs plages horaires habituels.

Le ministère de l'économie et des finances semble avoir pris conscience du désastre. Une note du 5 juin dernier annonce la fermeture de la plateforme du 7 au 13 Juin pour essayer de résorber toutes les demandes en attente de traitement. Dans la même note, l'administration met en demeure ce prestataire de se réorganiser et gonfler ses effectifs afin de retrouver rapidement un fonctionnement normal.

**L'UFAP UNSa Justice** exige que la situation s'améliore dans les plus brefs délais ! Dans l'hypothèse où cela ne serait pas possible, le Secrétaire Général du ministère de la Justice doit dénoncer le marché interministériel et trouver un prestataire, de qualité et de taille cette fois, capable de répondre aux demandes !

Le Secrétaire Général  
Emmanuel CHAMBAUD